

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

14 janvier 2008

### SIS x-clear AG

Brandschenkestrasse 47  
CH-8002 Zurich

Adresse postale:  
Case postale  
CH-8022 Zurich

Tél.: +41-44-288-4311  
Fax: +41-44-288-4312  
office@sisclear.com  
www.ccp.sisclear.com

## La SIS x-clear AG réduit fortement ses tarifs

**Zurich – La SIS x-clear AG va réduire au 1<sup>er</sup> février 2008 les prix de ses prestations de clearing de 47% en moyenne. C'est d'une part le bon exercice 2007, au cours duquel elle a élargi son portefeuille clients, et d'autre part l'optimisation de ses coûts d'exploitation qui lui permettent d'accorder ces baisses tarifaires.**

Les réductions tarifaires concernent les transactions effectuées sur les bourses virt-x, SWX Swiss Exchange et London Stock Exchange ainsi que sur d'autres bourses où la SIS x-clear proposera ses services à l'avenir. Elles portent sur trois composantes tarifaires: d'une part les frais de limite de clearing et les frais de transaction de clearing seront réduits de moitié; d'autre part, les frais de gestion des risques, qui représentent une part importante du prix total, seront abaissés de 45% en moyenne. Les tarifs de gestion des risques sont déterminés à l'aide d'une méthode de calcul ajustée aux risques, laquelle tient compte des coûts opérationnels de la gestion des risques; ces coûts sont établis en fonction de la position nette et du rating de l'adhérent, selon le principe de causalité.

« Ces substantielles réductions tarifaires, dont profitent tous nos clients, sont le fruit de notre rigueur budgétaire et de notre détermination. Avec ces nouveaux prix de clearing, nous posons un jalon et signalons que des prestations de qualité ne doivent pas forcément être chères », déclare Marco Strimer, directeur général de la SIS x-clear AG à propos des nouvelles conditions.

Lors du calcul des prix, la SIS x-clear ne fait pas de distinction selon la provenance de la transaction. Elle mène ainsi une politique transparente: toutes les bourses pour qui la SIS x-clear intervient en qualité de contrepartie centrale sont considérées de la même manière.

A partir du début février 2008, la SIS x-clear proposera ses prestations de clearing à la London Stock Exchange. Dans l'intérêt de ses clients, elle prévoit aussi de se rattacher à d'autres bourses en 2008.

**Informations complémentaires:**

SFMS Management AG, Corporate Communications,  
Ursula Seeberger, téléphone: +41-44-288-4561, fax: +41-44-288-5562  
E-Mail: [ursula.seeberger@sfms.com](mailto:ursula.seeberger@sfms.com); [www.sfms.com](http://www.sfms.com)

Vous pouvez vous abonner aux communiqués de presse en enregistrant le lien suivant dans votre lecteur RSS:

<http://www.group.sisclear.com/sis/fr/feed-pr.xml>

---

La **SIS x-clear AG** appartient au groupe Swiss Financial Market Services AG. Elle intervient comme contrepartie centrale pour la SWX Europe Limited et la SWX Swiss Exchange et assume au sein de la Division Securities Services le rôle de centre de compétence en matière de gestion des risques. Titulaire d'une licence bancaire au sens du droit suisse, elle jouit également du statut de «Recognised Overseas Clearing House» (chambre de compensation étrangère reconnue) au Royaume-Uni. En matière de règlement des titres, la SIS x-clear offre des prestations de contrepartie centrale (CCP) et de clearing efficaces, à des prix compétitifs.

[www.ccp.sisclear.com](http://www.ccp.sisclear.com)  
[www.sfms.com](http://www.sfms.com)